



Paris, jeudi 19 juin 2025

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **Une nouvelle présidence et la clôture d'une Olympiade historique**



Ce jeudi 19 juin, à la Maison du sport français, le Comité national olympique et sportif français (CNOSF) a tenu ses Assemblées générales ordinaire et ordinaire électorale. Ces temps forts de la vie statutaire du CNOSF ont consacré la fin d'une Olympiade exceptionnelle, marquée notamment par l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, et ont ouvert une nouvelle page de l'histoire de l'institution en élisant une nouvelle présidence.

Ouvert par David Lappartient, Président du CNOSF, ce rendez-vous annuel a accueilli, Marie-Amélie Le Fur, Présidente du Comité paralympique et sportif français et de l'Agence nationale du Sport, Edgar Grosperon, président du Comité d'organisation des Alpes Françaises 2030, Marie Barsacq, ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative, ainsi que Tony Estanguet, ancien président du Comité d'organisation de Paris 2024 et membre du CIO, et Jean-Christophe Rolland, membre du CIO.

### **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**

#### **Clôture d'une Olympiade hors normes avec Paris 2024**

Cette Assemblée générale ordinaire clôture une Olympiade historique, marquée par l'organisation en France des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. La secrétaire générale Astrid Guyart a pu revenir sur cette année exceptionnelle, jalonnée par les performances de l'Équipe de France olympique, par le succès populaire du Club France, la mobilisation sans précédent des fédérations et l'engagement des territoires pour faire rayonner dans tout le pays le sport et l'Olympisme.

Cette Assemblée générale a également permis de revenir devant les représentants des fédérations et membres associés sur la candidature des Alpes françaises à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2030, validée lors de la 142<sup>e</sup> session du CIO, le 24 juillet dernier. Dans ce cadre, le CNOSF a porté cette candidature devant le CIO en jouant un rôle central de représentation du mouvement sportif, en lien étroit avec les régions Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'État, le Comité paralympique et sportif français. Le dossier des Alpes Françaises 2030, issu d'un processus rigoureux, incarne la continuité de l'élan olympique et paralympique français : un projet sportif, durable, inclusif, populaire, solidement ancré dans les territoires alpins, pleinement aligné avec les enjeux environnementaux et l'Agenda 2020+5 du CIO.

#### **Poursuite des actions phares du CNOSF**

En parallèle des missions liées aux Jeux de Paris 2024 et des Alpes Françaises 2030, l'ensemble des services ont poursuivi leurs actions autour des enjeux suivants :

- Renforcer le rôle du CNOSF ;
- Accompagner les membres, les territoires et les athlètes ;
- Agir pour les Grandes Causes Nationales ;
- Faire rayonner le sport français à l'international.

Présenté par les membres du Bureau exécutif du CNOSF, l'ensemble de ces actions témoignent de la volonté du CNOSF de renforcer son engagement au service des fédérations, des athlètes, des territoires et du mouvement sportif français. Un bilan salué par l'ensemble de ses membres, comme l'illustre l'approbation à 99,57% du rapport d'activité 2024 par l'assemblée. Le rapport financier 2024 et le budget 2025, présentés par Michel Callot, trésorier général du CNOSF, ont également été approuvés respectivement à 99,37% et 97,97% attestant d'une situation financière saine et maîtrisée.

#### **Affiliations et désignations**

L'Assemblée générale a confirmé l'affiliation définitive, en tant que membre associé du CNOSF, de l'association Premiers de cordée qui a pour objet la promotion des valeurs du sport auprès notamment des enfants hospitalisés ou en situation de handicap. Elle a également ratifié l'admission provisoire de l'association Alice Milliat, qui œuvre pour la promotion du sport féminin dans toute sa diversité en s'engageant pour l'égalité des chances, la mixité et l'accès universel à la pratique sportive.

Le Comité de déontologie du CNOSF, dont la présidence est assurée par Odile Piérart, conseillère d'État honoraire, accueille un nouveau membre : Franck Latty, professeur de droit, conciliateur du CNOSF et ancien président du comité d'éthique de la Fédération française de tennis.

#### **Remerciements du président du CNOSF**

David Lappartient a également saisi l'opportunité de cette Assemblée générale pour remercier l'ensemble des membres du Bureau exécutif ainsi que les administrateurs et les salariés du CNOSF, pour leur engagement durant ces quatre dernières années. Il a souhaité mettre à l'honneur plus particulièrement celles et ceux qui ont décidé de ne pas se représenter lors des prochaines élections au Conseil d'administration. Leur engagement, leur passion du sport et leur contribution au rayonnement du mouvement olympique français ont été salués par les applaudissements nourris de l'assemblée en signe de reconnaissance.

#### **David Lappartient, Président du CNOSF (2023-2025)**

*« Cette Assemblée générale vient clore une Olympiade particulièrement riche et intense pour le mouvement sportif français. Elle nous permet aussi de tourner le regard vers l'avenir, avec confiance, solidarité et ambition. Je tiens à remercier toutes celles et tous ceux, en particulier les fédérations, les territoires, les acteurs de terrain et les salariés du CNOSF qui ont accompagné cette dynamique collective. Je suis convaincu que l'élan de Paris 2024 continuera à inspirer nos actions dans les années à venir, notamment en vue des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver dans les Alpes françaises en 2030. »*

---



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE

---

### Élection d'Amélie Oudéa-Castéra à la présidence du CNOSF

L'après-midi, l'Assemblée générale a procédé à l'élection d'une nouvelle présidence. Le président sortant, David Lappartient, ayant annoncé en mars dernier qu'il ne briguerait pas un nouveau mandat.

Amélie Oudéa-Castéra, seule candidate en lice, a été élue présidente du CNOSF, pour un mandat de quatre ans, avec 100% des voix exprimées, soit 920 voix sur les 982 présentes.

Les nouveaux membres du Conseil d'administration ont également été élus. [Retrouvez la liste complète en cliquant ici.](#)

### Amélie Oudéa-Castéra, Présidente élue du CNOSF :

*« Je suis honorée par la confiance accordée. Elle m'engage pleinement et nous avons une responsabilité immense : faire du CNOSF une institution forte, utile, moderne, tournée vers l'avenir. Ce mandat sera celui du rassemblement, de l'action et de l'audace. Je veux être la présidente de toutes les fédérations, de tous les bénévoles, éducateurs, dirigeants et athlètes qui portent le sport chaque jour sur notre territoire. Notre ambition est claire : faire du sport un pilier de notre société, défendre sa place dans le débat public, simplifier la vie de nos structures, et poser les fondations solides du sport de demain. »*

### Amélie OUDÉA-CASTÉRA

- Ministre des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques (2022-2024)
- Directrice générale de la Fédération française de tennis (2021-2022)
- Membre élue du comité exécutif de la Fédération française de tennis (2020)
- Co-fondatrice et dirigeante de l'association Rénovons le sport français (2018-2022)
- Administratrice de l'association Sport dans la Ville (2018-2022)
- Membre élue du comité directeur de la Fédération française de tennis (2015-2017)
- Membre du groupe de travail de la Fédération française de tennis sur la reconversion des sportifs de haut niveau (2011-2012)
- Sportive de haut niveau (1990-1996)

---

**CONTACTS PRESSE CNOSF :**

[pressecnosf@cnosf.org](mailto:pressecnosf@cnosf.org)  
0140782878 / 0140782888

---



Partenaires Mondiaux



Partenaire Officiel



© 2025 CNOSF